

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Si j'habite un département avec des mesures renforcées
entre 6 heures du matin et 19 heures



Je m'appelle.....  

Je suis né(e) le..... 

Mon adresse..... 

Les déplacements sont autorisés sous certaines conditions entre 6 heures du matin et 19 heures.

Pour sortir, je coche une case sur cette attestation et je l'amène avec moi.
Si j'ai un autre document qui indique la raison de mon déplacement,
je l'amène aussi : par exemple, une ordonnance.



Nouveauté : si je ne sors pas à plus de 10 kilomètres autour de chez moi,
un justificatif de domicile suffit pour sortir.



Je peux sortir sans dépasser **10 kilomètres** autour de chez moi,
avec un justificatif de domicile ou cette attestation remplie :

- Pour me promener.
- Pour faire du sport seul.



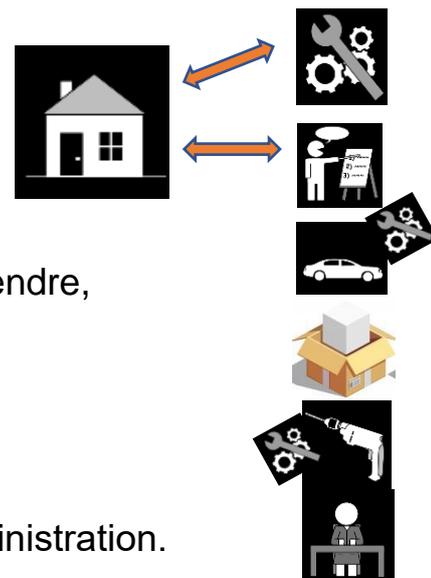
Je peux sortir à l'intérieur du département où j'habite.
Il y a une souplesse de 30 kilomètres au-delà du département
pour les personnes proches d'un autre département.
Je n'oublie pas de remplir cette attestation.

- Pour faire mes courses ou pour retirer une commande.
- Pour amener ou aller chercher les enfants à l'école
Pour les amener à leurs activités en dehors des cours.
- Pour aller dans un lieu de culte, une église par exemple.
Pour aller dans un établissement culturel comme une bibliothèque.
- Pour me rendre dans un service public
si la demande ne peut pas se faire à distance.

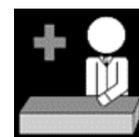


Je peux sortir et dépasser les 10 kilomètres autour de chez moi pour un motif urgent, avec cette attestation remplie :

Pour me déplacer :
Entre ma maison et mon travail,
Entre ma maison,
et un lieu d'enseignement ou de formation,
Pour un déplacement professionnel qui ne peut pas attendre,
Pour une livraison à domicile,
Pour acheter du matériel pour mon travail,
Pour une mission d'intérêt général demandée par l'administration.



Pour une consultation médicale, des examens
ou des soins qui ne peuvent pas attendre.
Pour une vaccination.
Pour acheter des produits de santé.



Pour m'occuper d'une personne qui a besoin de moi.
Pour la garde d'un enfant.



Pour sortir seul ou avec mon accompagnant
si je suis en situation de handicap.
J'amène aussi un document qui dit que je suis handicapé.
Par exemple : ma carte mobilité inclusion, la notification de la MDPH.



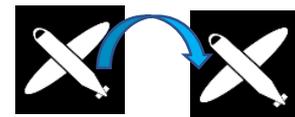
Pour me rendre à un rendez-vous
avec un professionnel de la justice ou de l'administration.



Pour un déménagement.



Pour un trajet de transit vers les aéroports ou les gares.



Je mets la date



Je mets l'heure



Je signe

Pour lutter contre
l'épidémie, téléchargez



**#Tous
AntiCovid**